



RAPPORT RSE
2024

HISTOIRE ET EVOLUTION DU GROUPE NICOLLIN

Fondé en 1945 dans la région lyonnaise, le Groupe NICOLLIN s'est d'abord développé autour de deux activités principales, le nettoyage des marchés alimentaires et la collecte des déchets. Avec près de 80 années d'évolution, les activités du groupe ont connu une forte diversification, notamment avec la création du Pôle Services. Aujourd'hui, l'offre globale du Groupe est conçue pour adresser de manière complète une solution à toutes les problématiques de ses clients. Que ses clients soient du secteur public ou privé, le Groupe a pour ambition de devenir la référence française en matière de service. L'entreprise peut ainsi délivrer des prestations de collecte de déchets, de propreté, de sécurité, d'accueil ou encore d'entretien des espaces verts. Le développement de l'ensemble de ces services se fait toujours en s'appuyant sur un projet humain, aux valeurs fortes. C'est l'ADN même du Groupe depuis sa création.



1945

Lancement de Nicollin & Cie dans un nouveau métier à travers le nettoyage des marchés alimentaires de la ville de Lyon puis dans le métier de la collecte

50's

Développement de l'entreprise dans le bassin Lyonnais et dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

60's

1967, implantation à Montpellier et développement dans les métiers du traitement des déchets

70's

1974, naissance du Montpellier Hérault Sport Club
1977, décès de Marcel Nicollin. Son fils, Louis, prend la direction de la société

80's

Déploiement à l'échelle nationale du groupe et création de la Société Méditerranéenne de Nettoyement (SMN)

90's

Implantation dans les DROM-COM
1990, le MHSC remporte la coupe de France de football
Développement de l'activité de traiteur
Développement de l'activité de valorisation des déchets

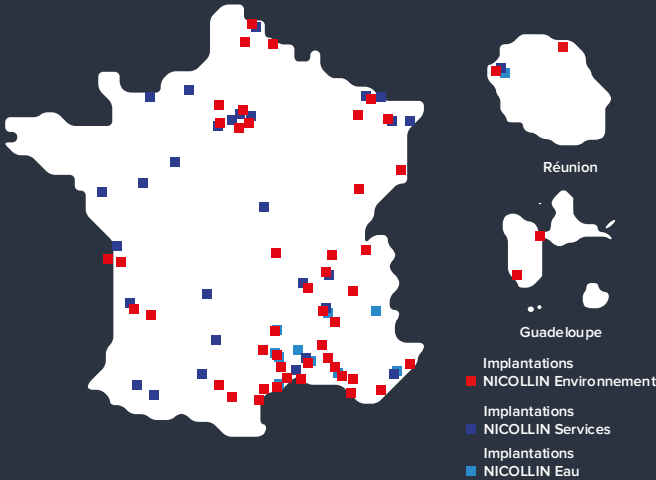
2010's

Lancement des centres de tri et de la collecte sélective de déchets
2012, le MHSC remporte la Ligue 1

2020's

Le groupe se diversifie avec la création et le développement du Pôle Eau, de N SECURITE et Monsieur Louis Evènement

NOS CHIFFRES CLÉS EN 2024



12000 collaborateurs

767 M € de CA

140 sites en France

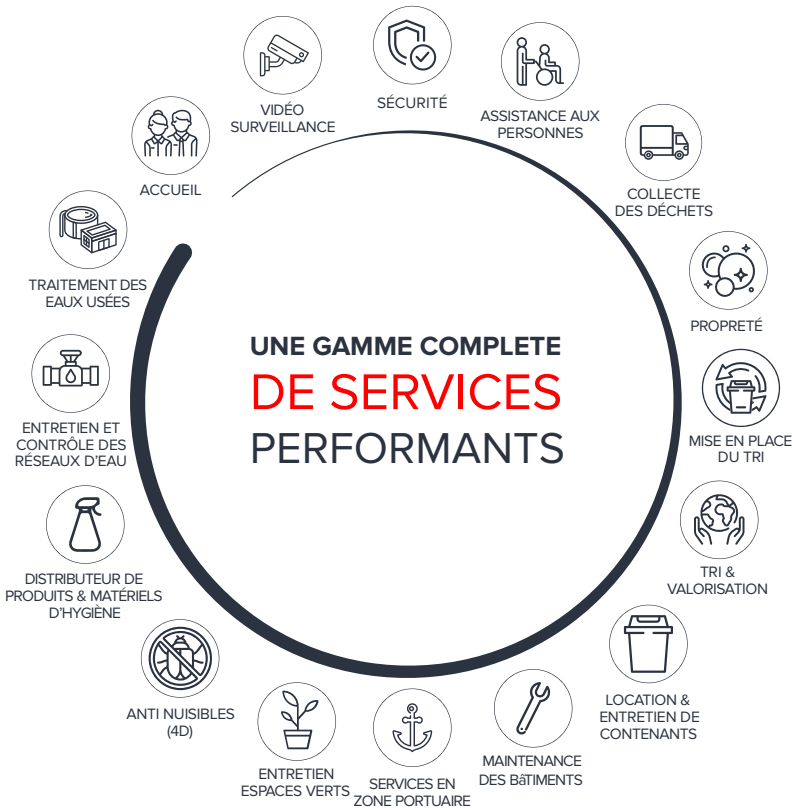
3 pôles d'activité

NICOLLIN
ENVIRONNEMENT

NICOLLIN
SERVICES

NICOLLIN
— EAU —

NOTRE OFFRE DE SERVICE



MODELE D'AFFAIRES

UNE STRATÉGIE GUIDÉE PAR L'ANCRAGE TERRITORIAL ET LA DURABILITÉ

Le Groupe NICOLLIN s'appuie sur des fondamentaux solides qui conjuguent performance économique, utilité sociétale et ancrage local. Acteur historique de l'environnement en France, le Groupe a su, au fil des décennies, diversifier ses activités, innover dans ses prestations, et fédérer un collectif humain engagé avec un objectif commun « être le référent français des services », en cohérence avec sa devise : « la confiance se gagne sur le terrain ».

Cette proximité, héritée de son enracinement familial et territorial, se traduit aujourd'hui par une organisation opérationnelle agile, proche des clients, et par une volonté forte d'accompagner la transition écologique. Le Groupe a ainsi enregistré une croissance de 10% de son chiffre d'affaires en 2024 par rapport à 2023, tout en poursuivant une dynamique d'investissement et de transformation responsable. Le modèle d'affaires du Groupe repose donc sur la création de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes: collaborateurs, clients, partenaires, collectivités locales et usagers. Ses 12000 collaborateurs constituent sa principale ressource, mobilisée chaque jour pour concevoir et délivrer des services à haute utilité sociétale, dans un esprit de confiance, de performance et d'innovation.

Dans un environnement en constante évolution, l'année 2024 a été également une année de transition pour le Groupe, qui lui a permis à la fois de faire un bilan exhaustif de son plan de développement 2021-2023, prolongé d'une année, et de formaliser une stratégie à horizon 2030, fondée sur trois axes de développement :

- Consolider son leadership dans les services à l'environnement, par un renouvellement des marchés dans les métiers de la gestion des déchets et de la propreté urbaine, une adaptation aux nouvelles réglementations (ex: filières REP) et une participation active à l'économie circulaire;
- Transformer le pôle Services en un vecteur d'impact social, en développant une offre enrichie dans les domaines de la propreté, de la sécurité, de l'accueil ou encore dans la gestion des espaces verts et des bâtiments, au service d'une société plus inclusive, plus résiliente et plus respectueuse de l'environnement;
- Renforcer les synergies territoriales, en favorisant l'emploi local, les parcours d'insertion, les achats responsables, et en accompagnant les territoires dans leurs transitions environnementales et sociétale.

UNE AMBITION ALIGNÉE SUR LES EXIGENCES DE DURABILITÉ EUROPÉENNE

Dès la publication de la Directive (UE) 2022/2464 concernant la publication d'informations en matière de durabilité des entreprises, dite Directive CSRD, le Groupe NICOLLIN a réalisé une veille active sur les normes ESRS en s'appuyant sur de la veille interne et externe. Ainsi, lorsque le calendrier de mise en application a été connu, le plan de travail sur l'année 2024 a été défini pour assurer la mise en conformité avec la Directive CSRD. Ainsi, la stratégie du Groupe s'appuie sur une analyse de ses impacts, risques et opportunités (IRO), intégrée dans l'ensemble des processus du Groupe. Cette démarche structurante, accompagnée par un cabinet de conseil externe, a alimenté :

- La feuille de route 2025 – 2030;
- La mise en place d'outils de pilotage transverses, permettant un suivi consolidé de la performance extra-financière notamment.

Le Groupe a formalisé sa stratégie dans une logique de création de valeur partagée, avec une attention renforcée à la résilience de son modèle économique, à la préservation du capital humain et naturel, et à la transparence de ses engagements.

MODELE D'AFFAIRES

ACTIVITÉS DU GROUPE

Les activités du Groupe NICOLLIN, par leur nature de service de proximité et leur ancrage territorial, contribuent intrinsèquement à la préservation de l'environnement et des ressources, au maintien des infrastructures essentielles, et à la qualité de vie des citoyens. Elles s'inscrivent pleinement dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies, en particulier ceux relatifs à la gestion durable des déchets (ODD 12), à l'action climatique (ODD 13), à l'eau et à l'assainissement (ODD 6), ainsi qu'à l'inclusion sociale et à la résilience des villes (ODD 11).

Le modèle économique du Groupe NICOLLIN est structuré autour de trois pôles opérationnels qui traduisent la diversité et la complémentarité de ses métiers :

Pôle	Activités principales	Clients	Valeur créée
Pôle Environnement	Collecte et tri des déchets, nettoyage urbain, logistique environnementale	Collectivités territoriales, secteur industriel et tertiaire	Services essentiels à la salubrité publique, contribution à l'économie circulaire, valorisation matière et énergétique, emploi local
Pôle Services	Propreté tertiaire et industrielle, accueil et assistance, sécurité, gestion des espaces verts, maintenance des bâtiments, lutte anti-nuisible, installation de vidéosurveillance	Grands comptes privés, gestionnaires immobiliers, secteurs de la santé, secteur industriel et tertiaire	Maintien en condition opérationnelle des bâtiments, confort et hygiène, prévention des risques, emploi local
Pôle Eau	Assainissement, curage, surveillance de réseaux, gestion de stations d'épuration	Syndicats de l'eau, collectivités locales	Protection de la ressource, santé publique, résilience territoriale, emploi local

MODELE D'AFFAIRES

CHAINE DE VALEUR

La diversification continue des services proposés permet au Groupe de renforcer sa présence dans les domaines où les besoins sont croissants (services aux entreprises, économie circulaire, etc.) et d'anticiper les évolutions réglementaires. En tant qu'acteur multi-sites et multi-métiers, le Groupe NICOLLIN coopère avec un large réseau de fournisseurs, prestataires et partenaires répartis principalement en France. Le recours à des partenaires locaux constitue un levier essentiel pour maximiser les retombées économiques sur les territoires desservis et assurer la résilience de son modèle d'affaires face aux évolutions mondiales. Les achats du Groupe se répartissent selon deux grandes catégories :

- **Achats directs ou opérationnels** : véhicules de collecte et de nettoyage, équipements de tri et de sécurité, pièces de rechange, carburants, fournitures d'hygiène et petits matériels, contenants et bennes.
- **Achats indirects ou de support** : fournitures de bureau, services numériques, prestations intellectuelles, communication, intérim, équipements informatiques, infrastructures mobiles, services généraux.

Ainsi, la chaîne de valeur du Groupe est mobilisée autour de plusieurs leviers de transition :

- **Transition environnementale** : par l'optimisation du tri, la réduction de l'impact carbone des opérations, le développement de filières de réemploi et de valorisation, et l'innovation dans la collecte et la gestion des déchets.
- **Transition sociale** : par l'insertion professionnelle, l'accès à l'emploi, les parcours de formation interne, et la diversité des recrutements.
- **Transition numérique** : à travers le déploiement de solutions digitales pour le suivi des prestations, l'analyse de données d'exploitation, ou encore la gestion des flux et des incidents.

Par cette structuration, le Groupe NICOLLIN affirme sa volonté de concilier efficacité économique, impact territorial et durabilité environnementale, tout en garantissant une traçabilité rigoureuse des prestations et une qualité de service conforme aux attentes de ses clients publics et privés.



MODELE D'AFFAIRES

ATOUTS ET RESSOURCES DE NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

VALEURS MORALES

L'**ADHÉSION** du personnel aux valeurs et aux projets du groupe

L'**ENGAGEMENT**, la **FIDÉLITÉ**, la **PROXIMITÉ** envers nos clients et nos salariés



L'**ÉCOUTE** et la **PRISE EN COMPTE** des attentes et exigences de nos clients

La **RESPONSABILISATION** de tous, des dirigeants aux employés, fondement du respect, de la confiance et de l'esprit d'équipe



RESSOURCES HUMAINES



12 000

collaborateurs



+100

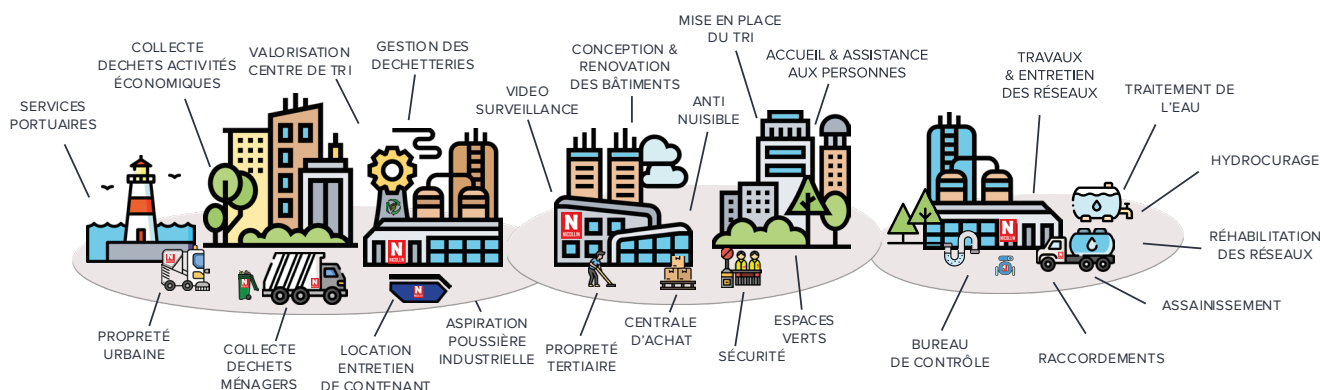
nationalités

RESSOURCES FINANCIÈRES ET OPÉRATIONNELLES

140 sites en France métropolitaine et dans les DOM-TOM certifiés ISO 9001 ou MASE



Actionnariat familial



CRÉATION DE VALEUR POUR NOS PARTIES PRENANTES



767 M€ de CA

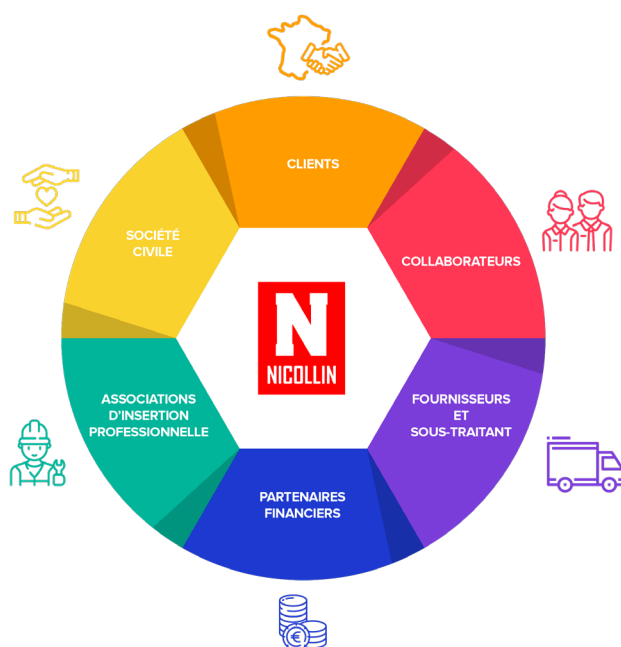


50 722 heures de formation



88% de nos ICPE en activités certifiées ISO 14001

PARTIES PRENANTES



Parties prenantes	Description
Collaborateurs et instances représentatives	Les salariés du Groupe, répartis sur plusieurs pôles d'activité. <u>Attentes vis-à-vis du Groupe:</u> amélioration continue des conditions de travail, reconnaissance professionnelle, développement des compétences, dialogue social constructif <u>Modalités de dialogue:</u> communication interne, consultations, réunions
Clients publics et privés	Le Groupe opère auprès d'une large diversité de clients : collectivités locales, administrations, entreprises, sociétés de gestion immobilière ou encore grande distribution. <u>Attentes vis-à-vis du Groupe:</u> qualité de service et traçabilité, performance économique et durabilité des offres <u>Modalités de dialogue:</u> réunions de suivi des contrats, rapports réguliers, portail clients
Fournisseurs et sous-traitants	Acteurs essentiels de la chaîne de valeur, ils interviennent en amont de nos activités ou sur certaines activités opérationnelles. <u>Attentes vis-à-vis du Groupe:</u> bonne relation financière, partenariats constructifs <u>Modalités de dialogue:</u> discussions, consultations.
Pouvoirs publics	Le Groupe coopère avec différentes instances des services déconcentrés de l'État (DREAL, CARSAT, etc.) pour garantir la conformité réglementaire. <u>Attentes vis-à-vis du Groupe:</u> conformité réglementaire, contribution à la prévention des risques <u>Modalités de dialogue:</u> rencontres, visites de sites
Société civile	Les habitants, riverains ou usagers des espaces où le Groupe intervient. <u>Attentes vis-à-vis du Groupe:</u> qualité et continuité des services, respect des biens privés, informations <u>Modalités de dialogue:</u> communication externe
Association d'insertion professionnelle	Le Groupe s'engage dans l'insertion des personnes éloignées de l'emploi sur les territoires où il est présent. <u>Attentes vis-à-vis du Groupe:</u> partenariat durable, conditions de travail <u>Modalités de dialogue:</u> discussions, consultations.
Organisations professionnelles	Le Groupe participe activement dans les instances des fédérations professionnelles dont il est membre. <u>Attentes vis-à-vis du Groupe:</u> respect des exigences légales, conditions de travail, hygiène, santé et sécurité <u>Modalités de dialogue:</u> discussions, réunions, consultations.

STRATÉGIE 2021-2024, UN OBJECTIF:

« ÊTRE LE RÉFÉRENT N°1 DES SERVICES EN FRANCE »

La force du Groupe NICOLLIN réside dans sa capacité à conjuguer diversité de métiers, cohésion sociale et ambitions entrepreneuriales, au service d'un développement structuré et responsable. Cette dynamique collective est portée par des valeurs partagées. Afin de renforcer la convergence entre ses objectifs économiques et ses engagements en matière de durabilité, le Groupe a décidé de prolonger son plan stratégique 2021-2023 jusqu'à fin 2024. Cette décision permet d'intégrer les exigences de la directive CSRD, et d'articuler plus étroitement ses objectifs financiers et extra-financiers dans une logique de long terme. Cette prolongation s'inscrit aussi dans une volonté constante de maintenir un dialogue ouvert avec l'ensemble des parties prenantes et de réaffirmer son engagement inébranlable en faveur du développement durable.

Ainsi, les métiers du Groupe NICOLLIN continuent de connaître une croissance durable en 2024 en répondant à des besoins essentiels et en opérant sur des secteurs porteurs. La diversité de ses activités confère au Groupe une résilience face aux fluctuations économiques, comme le prouvent ses performances. Le Groupe a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires de 767 millions d'euros, soit une croissance de 10% par rapport à 2023, ce qui symbolise la réussite de son plan stratégique orienté autour de 5 axes principaux, à savoir:

1

1. Assoir nos fondamentaux :

- Assurer une qualité de service exemplaire pour nos clients et viser le renouvellement l'intégralité de nos marchés en s'appuyant sur cette qualité de service
- Développer de nouveaux métiers et gagner de nouveaux marchés

2

2. Développer notre organisation et services commerciaux :

- Assurer le développement de nos services support afin de soutenir la croissance du groupe
- Intégrer une présence commerciale renforcée pour le pôle Service et Environnement

3

3. Innover pour gagner :

- Être un partenaire novateur pour nos clients et apporter de l'innovation dans nos métiers afin de s'en servir comme levier de performance

4

4. Diversification et croissance externe :

- Permettre la diversification et le développement de nos activités par la croissance externe

5

5. Communiquer et valoriser nos équipes et activités :

- Transmettre les valeurs du groupe
- Renforcer le sentiment d'appartenance des collaborateurs

GESTION DES IMPACTS, DES RISQUES ET DES OPPORTUNITES

MÉTHODOLOGIE D'IDENTIFICATION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Il est essentiel pour les entreprises souhaitant intégrer pleinement le développement durable dans leur stratégie et leurs opérations de bien identifier les impacts, les risques et les opportunités liés à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). En prévision de la future directive 2022/2464 de l'Union européenne du 14 décembre 2022, modifiant notamment la directive 2014/95/UE, en ce qui concerne le reporting sur le développement durable des entreprises (Corporate Sustainability Reporting Directive ou CSRD), le Groupe NICOLLIN s'est efforcé de manière proactive à ce que son rapport RSE 2024 s'aligne progressivement sur les exigences réglementaires en matière de publication extra-financière.

Cependant, les informations contenues dans ce rapport n'ont pas été établies conformément aux normes ESRS. Ce document est un rapport RSE volontaire, pour lequel les informations ont été vérifiées par un organisme tier indépendant, dont le rapport est présent en fin de document. Cette initiative souligne la volonté du Groupe NICOLLIN de maintenir une communication transparente sur ses performances extra-financières.

En 2024, le Groupe NICOLLIN a réalisé son analyse de double matérialité au niveau des trois pôles d'activités, pôle Environnement, pôle Eau et pôle Services, couvrant ses principales entités opérationnelles et sa chaîne de valeur. Un cabinet de conseil externe a accompagné le Groupe pendant ce processus afin de garantir la robustesse et la neutralité de la méthodologie. Les résultats de cette analyse ont été intégrés aux processus de gouvernance ESG (Environnement, Social, Gouvernance) et à la stratégie 2025–2030 du Groupe, permettant une lecture conjointe des impacts ESG et des enjeux financiers.

L'analyse de double matérialité a permis de qualifier la matérialité des enjeux de durabilité selon deux perspectives complémentaires :

- **Matérialité d'impact:** elle recense les impacts positifs ou négatifs du Groupe sur l'environnement, les collaborateurs, les partenaires économiques et les communautés locales. L'évaluation a pris en compte l'ampleur de l'impact, l'étendue, l'irréversibilité, et la probabilité d'occurrence.
- **Matérialité financière:** elle identifie les risques et opportunités que les enjeux ESG peuvent faire peser sur la performance économique ou organisationnelle du Groupe, sa réputation et son engagement de responsabilité.

L'analyse de double matérialité a été réalisée en 4 étapes:

1. Identification des enjeux: le Groupe NICOLLIN a identifié une première liste d'enjeux de durabilité en menant une analyse contextuelle et une analyse sectorielle sur la base d'une sélection de référentiels applicables qui sont pertinents pour les activités de services. Les éléments clés qui représentent la chaîne de valeur du Groupe ont été intégrés dans l'analyse et comprennent, sans s'y limiter, la santé et la sécurité des usagers, le matériel nécessaire à nos activités de services et la sous-traitance.
2. Travail collectif dans le cadre du Club des Responsables RSE des Entreprises de Propreté: la Fédération des Entreprises de Propreté (FEP) a piloté la réalisation d'un guide des enjeux, impacts, risques et opportunités matériels du secteur, guide qui a été co-construit avec l'ensemble des parties prenantes dans le cadre d'un projet collectif encadré par des consultants externes.
3. Consultation et évaluation: la cotation a été réalisée à travers plusieurs ateliers réunissant la direction de chacun des pôles d'activité du Groupe. Les évaluations ont été réalisées selon une grille harmonisée entre les pôles d'activités.
4. Validation: la cotation ainsi que le seuil de matérialité ont été partagés et validés par la direction du Groupe.

GESTION DES IMPACTS, DES RISQUES ET DES OPPORTUNITES

RÉSULTATS

Au total, 28 thèmes ont été évalués et 19 d’entre eux ont été identifiés comme matériels pour le Groupe au regard de leur niveau d’importance selon une perspective d’impact et une perspective financière. La description synthétique des impacts, risques et opportunités liés aux différents enjeux de durabilité est présentée dans les pages suivantes.

Cette section constitue une première tentative d’alignement avec les obligations de la CSRD, dans sa version disponible en décembre 2024, visant à fournir une description synthétique et limitée de chaque enjeu mentionné dans l’analyse de double matérialité, dans une perspective consolidée. Les enjeux non mentionnés dans le tableau sont considérés comme non matériel pour le Groupe.

Pilier	ESRS	Enjeu
Environnement	ESRS E1	Atténuation du changement climatique
	ESRS E2	Pollution de l’air
	ESRS E2	Pollution de l’eau
	ESRS E2	Substances préoccupantes
Social	ESRS S1	Sécurité de l’emploi
	ESRS S1	Temps de travail
	ESRS S1	Salaires décents
	ESRS S1	Dialogue social
	ESRS S1	Santé et sécurité des salariés
	ESRS S1	Formation
	ESRS S1	Handicap
	ESRS S1	Lutte contre le harcèlement
	ESRS S1	Diversité
	ESRS S1	Autres droits liés au travail
	ESRS S4	Santé et sécurité des sous-traitants
	ESRS S4	Santé et sécurité des usagers et des clients
Gouvernance	ESRS G1	Culture d’entreprise
	ESRS G1	Gestion fournisseurs et paiement
	ESRS G1	Prévention de la corruption

GESTION DES IMPACTS, DES RISQUES ET DES OPPORTUNITES

THÈMES ENVIRONNEMENTAUX MATÉRIELS

Les thèmes environnementaux sont matériels pour le Groupe NICOLLIN avec 3 thèmes distincts qui ont été identifiés comme matériels. Ils sont tous liés à l'activité directe du Groupe. Par conséquent, la matrice met directement en évidence l'impact de l'entreprise sur l'environnement, et principalement sur les thèmes liés aux émissions des véhicules (émissions de GES, émissions de polluants). Les thèmes identifiés comme représentant des risques ou des opportunités élevés pour le Groupe NICOLLIN sont les suivants : l'atténuation des émissions de GES du fait de l'électrification de notre flotte de véhicules (lourds et légers), ainsi que les émissions de polluants dans l'eau du fait de nos activités.

Emissions de GES (ESRS E1) et Pollution de l'air (ESRS E2)

Le Groupe NICOLLIN est fortement dépendant du transport (collecte, nettoyage, tournées des agents de services), ce qui génère une part significative de ses émissions de GES sur le scope 1 (véhicules thermiques) et d'émissions de polluants dans l'air. Ces deux enjeux sont d'une importance croissante à mesure que la réglementation se renforce sur les trajectoires de réduction des émissions. Les enjeux présentent un risque financier direct (coûts carburants, renouvellement de flotte, malus réglementaires), ainsi qu'un risque réputationnel en cas d'inaction. À l'inverse, il ouvre des opportunités de différenciation dans les appels d'offres intégrant des critères bas-carbone, ainsi que des gains d'efficacité opérationnelle grâce à la transition énergétique (flottes GNV, électrique).

Pollution de l'eau (ESRS E2)

Les risques de pollution de l'eau sont principalement liés aux activités de stockage des déchets, de lavage de voirie, de curage et d'entretien des réseaux, ainsi qu'à l'utilisation des produits d'entretien pour le pôle Services. Les pollutions accidentelles, déversements ou rejets non maîtrisés peuvent avoir des conséquences environnementales fortes. Pour y répondre, le Groupe a notamment mis en place un système de management de l'environnement certifié ISO 14001 sur ses activités de traitement des déchets (ICPE).

Substances préoccupantes (ESRS E2)

Dans les métiers de la propreté, du nettoyage ou de la désinsectisation, le Groupe NICOLLIN peut être amené à utiliser certains produits chimiques (détergents, biocides, solvants) qui peuvent comporter des risques pour la santé humaine ou l'environnement s'ils ne sont pas correctement stockés, utilisés ou éliminés. La gestion de ces substances et les études associées entre dans le champ de la réglementation. L'enjeu constitue aussi un levier d'amélioration continue à travers la substitution par des produits moins nocifs, la formation des agents, et le développement d'alternatives écologiques.

GESTION DES IMPACTS, DES RISQUES ET DES OPPORTUNITES

THÈMES SOCIAUX MATÉRIELS

Sur l'ensemble des enjeux de durabilité sociaux (enjeux, sous-enjeux ou sous-sous-enjeux), 12 ont été reconnus comme matériels pour le Groupe NICOLLIN. La matrice montre que la santé et la sécurité de nos salariés ainsi que des usagers partageant les espaces avec nous, tout comme les enjeux liés au dialogue social (sécurité de l'emploi, salaires décents et temps de travail) sont considérés comme matériels à la fois du point de vue de leur impact et de leur incidence financière. Certains enjeux ont été regroupés afin de renforcer la lisibilité de l'analyse.

Santé et sécurité des salariés (ESRS S1) et des usagers (ESRS S4)

Les activités du Groupe NICOLLIN exposent ses collaborateurs à des environnements exigeants : travail physique, conditions extérieures variables ou encore horaires atypiques. La prévention des accidents, la réduction des TMS et la gestion des risques psychosociaux représentent des priorités absolues. Une gestion déficiente de la sécurité peut générer des coûts importants (accidents impliquant des tiers, absentéisme, contentieux), en plus de porter atteinte à la réputation du Groupe. À l'inverse, la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de santé et sécurité au travail, telle qu'elle est menée par le Groupe depuis plusieurs années (avec notamment la certification ISO 45001 des activités du pôle Environnement), favorise l'engagement durable, la fidélisation des équipes et l'alignement avec les exigences croissantes des donneurs d'ordre publics et privés en matière de responsabilité sociale.

Dialogue social (ESRS S1) et Sécurité de l'emploi (ESRS S1)

Le dialogue social permet une interaction structurée entre les salariés et l'employeur à travers différents formats d'échanges. Le Groupe NICOLLIN, entreprise multi-sites et multi-services, est soumis à plusieurs conventions collectives, dont certaines intègrent des mécanismes de reprise du personnel, ce qui complexifie les dynamiques sociales. Ainsi, chaque pôle d'activité possède sa propre direction des ressources humaines, ce qui renforce la proximité managériale, permet d'anticiper les risques sociaux et garantit la conformité aux exigences conventionnelles.

Temps de travail (ESRS S1) et Salaires décents (ESRS S1)

Il n'existe pas de définition standardisée du salaire décent. Cependant, le Groupe NICOLLIN considère avoir un impact favorable sur cet enjeu, dans la mesure où les rémunérations minimales des principales conventions collectives auxquelles il est soumis se situent au-dessus de la rémunération minimum légale en vigueur.

Toutefois, dans le pôle Services, la question de la rémunération minimale est étroitement liée à la durée effective du travail. En effet, malgré les taux horaires minimaux conventionnels plus élevés que le SMIC, la forte proportion de contrat de travail à temps partiel dans les métiers de la propreté engendre des risques accrus d'absentéisme et de turnover, avec un impact direct sur la performance économique et sociale de l'entreprise.

Equilibre vie personnelle et professionnelle (ESRS S1)

Les activités du Groupe NICOLLIN sont majoritairement exercées en horaires décalés : en début ou fin de journée pour les collectes ou le nettoyage de bureaux notamment. Ces spécificités organisationnelles, inhérentes aux métiers de services, peuvent affecter l'équilibre personnel, impacter la vie familiale et générer une fatigue physique ou psychologique plus importante. Ce déséquilibre peut engendrer un désengagement des collaborateurs, un turnover plus élevé, voire des tensions sur le recrutement dans certains territoires. Le Groupe agit pour atténuer ces effets, en favorisant l'aménagement des horaires lorsque cela est possible, et en maintenant un dialogue constant avec les équipes opérationnelles. Promouvoir un équilibre durable entre exigences opérationnelles et qualité de vie constitue un levier stratégique de fidélisation, de prévention des risques sociaux, et de pérennité des performances collectives.

THÈMES SOCIAUX MATÉRIELS (SUITE)

Formation (ESRS S1)

L'accueil au poste et la montée en compétence des collaborateurs tout au long de leur carrière constituent des leviers clés de performance et d'adaptation face aux évolutions réglementaires, numériques et environnementales. A l'inverse, un déficit de formation expose l'entreprise à des risques opérationnels, sociaux et réglementaires. Le Groupe investit donc dans la formation initiale et continue, avec une attention particulière portée aux savoir-faire métiers et à la promotion interne. Cette stratégie permet de sécuriser les parcours professionnels, de renforcer l'engagement des collaborateurs et d'adapter en continu les compétences aux exigences opérationnelles.

Diversité (ESRS S1) et Handicap (ESRS S1)

La diversité des collaborateurs est une source de richesse humaine pour le Groupe NICOLLIN, acteur de l'emploi local dans les territoires où il est implanté. L'enjeu est de garantir l'égalité des chances à chaque étape du parcours professionnel, de l'accès à l'emploi à l'évolution de carrière, en passant par la reconnaissance. Les discriminations, qu'elles soient conscientes ou non, peuvent affecter l'attractivité, générer des tensions internes et fragiliser la cohésion sociale, avec des risques d'atteinte à la réputation du Groupe.

Par ailleurs, l'intégration de salariés en situation de handicap représente un enjeu de durabilité important, dans un cadre réglementaire exigeant (obligation d'emploi...), alors même que ces profils restent sous-représentés dans les métiers opérationnels. Le Groupe agit pour lever les freins dès l'embauche, notamment via l'adaptation des postes de travail et la sensibilisation et formation des encadrants. L'enjeu est double : réduire l'exposition aux risques réglementaires tout en valorisant la diversité des parcours et compétences au service de la performance collective.

Lutte contre le harcèlement (ESRS S1)

Le harcèlement et les comportements discriminatoires constituent des atteintes inacceptables aux droits fondamentaux des personnes. Ils peuvent avoir des répercussions graves sur la santé mentale des salariés et détériorer durablement le climat social de l'entreprise. L'absence de traitement rigoureux de ces situations expose le Groupe à des risques juridiques, sociaux et réputationnels significatifs.

Autres droits liés au travail (ESRS S1)

Un des enjeux pour le Groupe NICOLLIN réside dans le recours à la sous-traitance ou à l'intérim pour certaines prestations, ce qui peut générer des risques juridiques, notamment en matière de travail dissimulé au sein de la chaîne de sous-traitance.

THÈMES MATÉRIELS LIÉS À LA GOUVERNANCE

Les enjeux de durabilité matériels concernant la gouvernance sont au nombre de 3, dont 2 sont liés à la chaîne de valeur de l'entreprise, en amont (fournisseurs) comme en aval (clients).

Culture d'entreprise (ESRS G1)

En tant qu'entreprise familiale, le Groupe NICOLLIN possède une culture d'entreprise forte, à laquelle les collaborateurs sont particulièrement attachée, ce qui génère des impacts positifs sur les parties prenantes et des risques réputationnels importants en cas d'attente à l'image de l'entreprise.

Gestion des fournisseurs et paiement (ESRS G1)

Le Groupe NICOLLIN mobilise chaque année des fournisseurs et prestataires pour assurer la continuité de ses activités (fourniture de matériels, équipements de sécurité, intérim, prestation de nettoyage spécialisée, prestations numériques, etc.). La maîtrise des processus de gestion des fournisseurs, ainsi que le respect des enjeux sociaux, environnementaux et éthiques sur l'ensemble de cette chaîne constitue un levier clé de performance. Un défaut de contrôle peut générer des risques de non-conformité réglementaire, ou fragiliser les engagements RSE du Groupe auprès de ses clients.

Prévention de la corruption (ESRS G1)

En tant qu'entreprise opérant en partie dans des secteurs régis par la commande publique, le Groupe NICOLLIN est exposé à des risques spécifiques de corruption passive ou active, de trafic d'influence ou de conflits d'intérêts. Ces risques concernent aussi bien les relations commerciales que les interactions institutionnelles ou les appels d'offres. La survenance d'un incident d'intégrité peut entraîner des conséquences juridiques, financières et réputationnelles majeures, voire compromettre l'accès à certains marchés publics. Le Groupe a donc mis en place une politique stricte de prévention des atteintes à la probité, incluant un code de conduite diffusé à tous les collaborateurs, une procédure d'alerte professionnelle sécurisée, des formations ciblées pour les fonctions exposées, ainsi qu'une cartographie des risques spécifique. Ce dispositif contribue à instaurer une culture d'intégrité partagée, socle de la confiance avec les clients et les partenaires institutionnels.



NOTRE STRATÉGIE RSE

Objectifs, engagements et politiques mises en œuvre

Le Groupe NICOLLIN présente ses engagements et sa stratégie en matière de Responsabilité Sociale, Environnementale et Sociétale (RSE). Ce rapport expose, d'une part, les principaux impacts, risques et opportunités à travers un premier exercice de double matérialité et, d'autre part, les politiques mises en œuvre pour y répondre. Notre approche RSE inclut également des initiatives volontaires établies depuis longtemps, allant au-delà des risques identifiés. Ainsi, les politiques du Groupe NICOLLIN visent à prévenir et à réduire les principaux risques RSE tout en favorisant une performance durable dans un environnement en constante évolution.



Excellence environnementale

- Doter le Groupe d'une stratégie carbone ambitieuse et pertinente
- Agir pour préserver les ressources naturelles et les milieux
- Former et sensibiliser les équipes aux enjeux environnementaux



Valorisation du capital humain

- Mettre en place une organisation de ressources humaines diversifiée et performante permettant de soutenir le développement du Groupe et accentuer les synergies entre nos différents pôles métiers
- Accompagner le développement professionnel des salariés
- Communiquer et valoriser nos équipes et activités



Santé et sécurité des collaborateurs

- Développer le leadership & la culture sécurité de nos encadrants
- Investir dans la santé et la sécurité des collaborateurs
- Améliorer la communication sur la santé & la sécurité



Qualité de service

- Agir pour la satisfaction client et garantir la qualité des prestations
- Accompagner la digitalisation de nos processus
- Contribuer à la réalisation des objectifs RSE de nos clients



Partenaire des territoires

- Accompagner le développement de l'emploi sur les territoires
- Renforcer les partenariats avec les parties prenantes du territoire

PILIER 1: EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

Le Groupe NICOLLIN est pleinement conscient des défis environnementaux actuels et de son rôle dans la promotion de pratiques plus responsables en tant qu'acteur de l'économie circulaire. La protection de l'environnement est une responsabilité partagée et le Groupe est pleinement engagé auprès de ses parties prenantes pour atteindre cet objectif.

1. Doter le Groupe d'une stratégie carbone ambitieuse et pertinente

Le Groupe NICOLLIN s'est engagé depuis 2022 dans la décarbonation de ses activités de collecte et de nettoyage, ses métiers historiques. Ces activités représentent, en effet, une part significative de ses émissions directes de gaz à effet de serre (scopes 1 & 2). Ainsi, le Groupe s'est doté d'un objectif de réduction de 42 % de ses émissions directes de GES d'ici 2030, par rapport à l'année 2022. Cet objectif, bien que non validé par l'initiative Science-Based Targets (SBTi), s'aligne sur leurs recommandations, validées scientifiquement.

L'atteinte de cet objectif repose sur des leviers opérationnels concrets: évolution de la flotte au profit de véhicules électriques ou à faibles émissions (électrique, GNV), utilisation de biocarburants (bioGNV et HVO), suivi et optimisation des consommations de carburant, éco-conduite, ainsi que la réduction de l'intensité carbone des achats. Ces actions rejoignent pleinement les objectifs fixés par la feuille de route bas-carbone de la FNADE, qui identifie la transition énergétique de la flotte comme un axe structurant de transformation à horizon 2030.

Ainsi, le Groupe intègre dans ses réponses aux appels d'offres, notamment pour les marchés de collecte et de nettoyage du Pôle Environnement, des engagements explicites en matière de flotte bas-carbone, traduisant dans l'action sa volonté de concilier performance opérationnelle et engagement climatique.

Pour l'année 2024, ce sont donc 22 Bennes à Ordures Ménagères (BOM) 26T électriques supplémentaires qui ont été positionnées sur des marchés dans nos agences de Sarrebourg, Vichy, Champigny, Avion ou encore Saint-Fons, où l'ensemble de la flotte de BOM 26T est passée à l'électrique. L'électrification de la flotte a aussi été accompagnée par la mise en place d'un opérateur de charge pour l'ensemble du Groupe, qui est un véritable outil de suivi et d'optimisation des recharges des véhicules électriques (lourds et légers), afin d'assurer la continuité du service.

Fort de cette réussite du passage à l'électrique, le Groupe va continuer à développer son offre, avec l'arrivée de véhicules de nettoyage électriques, qui viendront enrichir notre proposition de valeur et permettre d'infléchir notre trajectoire d'émissions de GES, tout en continuant de faire évoluer la flotte de véhicules légers. Ces investissements permettent donc de réduire nos émissions directes, notamment sur le scope 1 comme présenté dans le tableau ci-dessous. La consommation d'électricité ainsi que les émissions du scope 2 augmentent quant à elles, du fait de l'électrification de la flotte.

CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET EMISSIONS DE GES	2022	2023	2024	Evolution 2024 vs 2022
Electricité	7 118 MWh	7 338 MWh	8 910 MWh	+25%
Carburants (gasoil, essence, HVO)	15377 kL	16086 kL	15555 kL	+1%
Gaz (dont GNV et bioGNV)	792 t	1699 t	1390 t	x1,8
Emission de GES (scope 1)	46369 tCO2eq	50643 tCO2eq	45661 tCO2eq	-1,5%
Emission de GES (scope 2)	290 tCO2eq	299 tCO2eq	363 tCO2eq	+25%

2. Agir pour préserver les ressources naturelles et les milieux

Au-delà de sa trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre, le Groupe NICOLLIN a inscrit dans sa stratégie environnementale un engagement en faveur de la préservation des ressources naturelles et de la protection des milieux. Cet engagement se traduit par une action structurée sur l'ensemble du cycle de vie des déchets, en lien avec les parties prenantes. Dans ce cadre, le Groupe œuvre à l'amélioration de la qualité des flux collectés, en particulier dans le contexte du renforcement du cadre réglementaire des filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP), à l'instar de la filière PMCB (Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment), avec notamment l'ouverture d'un nouveau quai de transfert sur le site de Saint-Fons qui permet de renforcer les capacités de tri sur site, en traitant une quantité plus importante et une diversité élargie de déchets valorisables, en parfaite cohérence avec les principes de l'économie circulaire.

Parallèlement, le Groupe veille à la conformité environnementale de ses installations, en particulier de ses Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Le maintien de la certification ISO 14001 sur ces sites constitue un gage de maîtrise environnementale et d'amélioration continue.

88%

de nos ICPE* en activités certifiées ISO 14001 en 2024

*sur les sites où nous sommes propriétaires de l'infrastructure

3. Former et sensibiliser les équipes aux enjeux environnementaux

Dès 2023, le Groupe a souhaité accompagner le déploiement des actions de décarbonation par la formation des collaborateurs afin d'acculturer les équipes et leur permettre de comprendre les enjeux environnementaux, en les ancrant dans le contexte organisationnel et opérationnel des agences de terrain. Après une première session de Fresque du Climat géante à destination des directeurs et directrices du Groupe en 2023, 4 sessions de Fresques du climat ont été organisées en octobre 2024 à destination des exploitants du pôle Environnement (127 personnes sensibilisées).

Cette expérience enrichissante a permis non seulement de renforcer les connaissances et la conscience environnementale des équipes, de favoriser les échanges et la cohésion mais également de faire émerger des solutions pour le Groupe. Cette action est une véritable réussite et va continuer à être déployée dans le but de sensibiliser un nombre toujours plus important de nos collaborateurs.

127

Managers de proximité ont participé à la Fresque du Climat lors du séminaire exploitants du Pôle Environnement 2024



PILIER 2: VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN

Le capital humain est un élément essentiel de toute entreprise. Il représente l'ensemble des collaborateurs et leurs expériences, des connaissances et des compétences qui travaillent au sein de l'entreprise. Pour le Groupe NICOLLIN, notre capital humain est notre atout le plus précieux. Nous sommes fiers de compter sur une équipe de collaborateurs talentueux et engagés.

1. Répartition des effectifs et organisations des ressources humaines

Dans un contexte de croissance continue de son chiffre d'affaires depuis 2021, le Groupe NICOLLIN a vu ses effectifs progresser de manière significative sur l'ensemble du territoire national. Cette dynamique, portée par la conquête de nouveaux marchés et l'extension géographique des activités, s'accompagne naturellement de transformations organisationnelles et de nouvelles attentes exprimées par les collaborateurs. Dans ce cadre, le dialogue social constitue un levier essentiel pour assurer une croissance apaisée, anticiper les besoins en ressources humaines, et favoriser l'adhésion des nouveaux collaborateurs aux orientations stratégiques du Groupe.

Ainsi, sur les 18* sociétés qui composent le pôle Environnement, 12 sont dotées d'un ou plusieurs Comité Social et Economique (CSE). Au total, ce sont 28 CSE d'entreprise ou d'établissement et 2 CSE centraux qui totalisant 352 élus (titulaires et suppléants). Systématiquement nous organisons pour eux une formation en qualité de membres du CSE pour porter la parole des salariés et assurer un bon fonctionnement des instances représentatives du personnel. Ainsi, plus de 99% de nos salariés sont représentés par une instance représentative du personnel sur le pôle Environnement.

**NICOLLIN SAS, SMN, NICOLLIN AULNAY, NICOLLIN OCEAN INDIEN, NICOLLIN REUNION, NSE, NHE, NLR, NICOLLIN ANTILLES, Nicollin Camargue, CCA, Nicollin Eau, Nicollin LB&C, Rocheblave, MP3D Groupe*

Effectifs (ETP) Pôle Environnement	2022	2023	2024
Femmes	226	229	258
Hommes	3208	3155	3762

Le pôle Services du Groupe NICOLLIN connaît également une forte croissance de ses effectifs, à la fois à travers le développement de nouvelles offres de service (ex: vidéosurveillance) et l'extension géographique de certaines activités (ex: développement de l'activité propreté sur l'Île de la Réunion). Comme pour le Pôle Environnement, après élection de nouveaux membres ou renouvellement de mandats, les élus reçoivent la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail afin de:

- Analyser et améliorer les conditions de travail;
- Prévenir les risques professionnels;
- Comprendre les conditions d'exercice du droit d'alerte du CSE.

La formation économique et financière est ouverte aux seuls titulaires, et a pour objectif de les sensibiliser au fonctionnement du CSE et de les initier à l'analyse des comptes de l'entreprise au moyen d'un module juridique et d'un module financier. Sur les 14 sociétés* qui composent le pôle Services, 7 sont dotées d'un ou plusieurs Comité Social et Economique. Au total ce sont 49 CSE d'établissement et 2 CSE Centraux qui, totalisent 240 élus (titulaires et suppléants). A cela s'ajoutent 72 membres désignés par des organisations syndicales (non élus) pour favoriser le dialogue social et la négociation en entreprise. Ainsi, plus de 95% de nos salariés sont représentés par une instance représentative du personnel sur le pôle Services.

**SUD SERVICE, SMP, NICOLLIN SANITATION, VIDIMUS, NICOLLIN MATERIEL, N SECURITE, N ASSIST, USINET, NICOLLIN ESPACES VERTS, NICOLLIN ESPACES VERTS REUNION, NICOLLIN RENOV ET CONCEPTION, NICOLLIN SANTE, NICOLLIN VIDEOSURVEILLANCE, WGH*

Effectifs (ETP) Pôle Services	2022	2023	2024
Femmes	1241	1466	1945
Hommes	1869	2168	2817

2. Accompagner le développement des salariés

L'accompagnement du développement professionnel des collaborateurs constitue un axe structurant de la politique sociale du Groupe NICOLLIN. La formation liée à la maîtrise des compétences métiers, en particulier concernant la sécurité des interventions, a été renforcée en 2024 tout comme les formations liées à la relation avec les usagers (notamment dans le cadre des JOP 2024), indispensables pour garantir la performance opérationnelle des équipes. Le Groupe investit donc de manière croissante dans la formation continue, en s'appuyant sur son Académie interne, ce qui se traduit par une augmentation de 25% du nombre de salariés formés en 2024 par rapport à l'année précédente.

4509

collaborateurs
formés en 2024, soit
26% de plus qu'en
2023

50 722

heures de formation
soit 5,8h/ETP

Dans une logique d'inclusion et d'égalité des chances, le Groupe a par ailleurs désigné deux référentes handicap, chargées d'accompagner les salariés en situation de handicap tout au long de leur parcours professionnel. Depuis leur prise de fonction en 2022, de nombreux collaborateurs ont sollicité leur appui pour initier une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ou pour bénéficier d'un aménagement de poste. Ce dispositif, centré sur l'écoute, le dialogue et la confiance, contribue à faire du Groupe NICOLLIN un employeur attentif à la diversité des parcours et à la singularité des situations individuelles.

3. Communiquer et valoriser nos équipes

Au cœur de ses activités, le Groupe NICOLLIN place la reconnaissance de ses équipes de terrain, véritables artisans du service au quotidien. Leur engagement constitue le socle de la qualité de service et de la relation de proximité qui font la réputation du Groupe. Valoriser ces collaborateurs, c'est non seulement reconnaître la technicité et la rigueur de leurs métiers, mais aussi affirmer leur rôle central dans la chaîne de valeur de l'entreprise. Cette reconnaissance passe par la visibilité, l'écoute, la progression professionnelle et la fierté d'appartenance à une entreprise à impact.

La réalité virtuelle au service de la formation

Dans une démarche de sensibilisation environnementale innovante, le Groupe NICOLLIN a récemment intégré la réalité virtuelle comme vecteur de formation au tri des déchets, notamment pour nos agents en déchetterie. Cette solution immersive propose une expérience pédagogique engageante, en plaçant les collaborateurs dans des environnements simulés fidèles à la réalité, leur permettant ainsi de se confronter à des situations concrètes de tri. Grâce à cette approche, les apprenants assimilent les consignes de manière ludique, interactive et durable. La réalité virtuelle facilite non seulement la compréhension des règles de tri, mais elle favorise également une meilleure adhésion aux enjeux environnementaux. En encourageant l'engagement actif, la responsabilisation individuelle et la répétition des bonnes pratiques dans un cadre sans risque, cette méthode renforce durablement les comportements responsables au sein de nos équipes, dans un contexte réglementaire toujours plus complexe.



PILIER 3: QUALITÉ DE SERVICE

La qualité de service est un élément primordial de notre stratégie de développement. De nos agents de terrain qui œuvrent au quotidien jusqu'à la direction, la qualité de service est intégrée dans tous les métiers et fonctions du Groupe. L'ensemble de l'entreprise est donc engagé pour maintenir un niveau élevé de qualité dans nos prestations et ainsi en faire un véritable facteur de succès.

1. Agir pour la satisfaction client et garantir la qualité des prestations

Le système de management de la qualité certifié ISO 9001, à la fois pour le pôle Environnement et le pôle Services, assure le respect des exigences de nos clients, tout en garantissant la conformité aux exigences contractuelles et réglementaires. Cette certification reflète l'efficacité des actions du Groupe en cohérence avec sa vision : « La confiance se gagne sur le terrain. »

39 142

contrôles qualité prestation en
2024, soit 30% de plus qu'en
2023

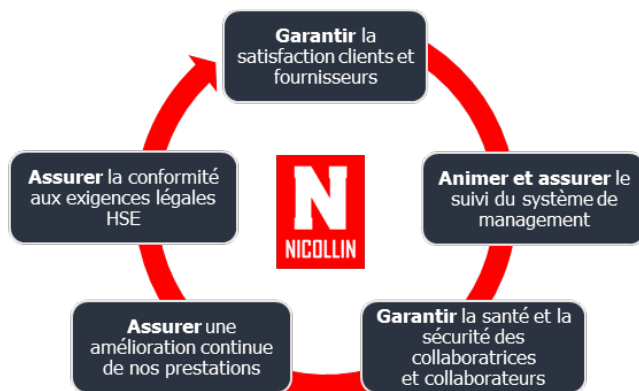
L'année 2024 a été marquée par une hausse significative du nombre de contrôles qualité réalisés sur les prestations, traduisant un engagement accru porté à la satisfaction des clients et à la performance des opérations. Cette progression s'explique par plusieurs facteurs:

- Augmentation du chiffre d'affaires de la société et donc du nombre de marchés sur lesquels nous intervenons;
- Renforcement des équipes QSE;
- Augmentation du nombre de sites où les logiciels de contrôles sont déployés, facilitant les contrôles.

Cette dynamique illustre la capacité d'écoute et d'adaptation du Groupe face aux attentes spécifiques de ses clients, et matérialise un engagement fort en faveur de prestations sur mesure, traçables et conformes aux plus hauts standards sectoriels. Tous les collaborateurs, quel que soit leur niveau de responsabilité, sont mobilisés dans cette culture de la qualité partagée, qui contribue directement à la fidélisation des clients et à la valorisation du savoir-faire du Groupe

2. Accompagner la digitalisation de nos processus

La digitalisation des processus est devenue un enjeu majeur pour le Groupe car elle permet à la fois de se différencier, d'innover dans nos prestations et de proposer de nouvelles offres de services, que ce soit au sein du pôle Environnement avec le développement de l'Intelligence Artificielle au service de l'amélioration de la qualité de flux ou dans le pôle Services afin de proposer des offres multiservices performantes à destination des entreprises. Ce développement du digital est soutenu par notre Direction Informatique qui œuvre au quotidien pour la bonne intégration de l'ensemble des systèmes digitaux dans les processus de l'entreprises.



3. Contribuer à la réalisation des objectifs RSE de nos clients

Au-delà de la décarbonation de notre flotte de véhicules, qui permet de réduire nos émissions de gaz à effet de serre mais aussi celles de nos clients, les équipes du Groupe NICOLLIN proposent des animations de sensibilisation sur deux thèmes cruciaux pour un avenir plus durable : le tri des déchets à la source et la démarche zéro déchet. Pour concrétiser cet engagement, nos animations se veulent ludiques, interactives et éducatives, valorisant ainsi l'importance de ces pratiques responsables. Le Groupe a notamment développé le « Basket tri challenge », un défi ludique qui invite les joueurs à tester leurs compétences en matière de tri.

L'année 2024 a également été l'occasion pour 4 salariés du Pôle Services de continuer leur apprentissage des fondamentaux du français et des mathématiques à travers l'accompagnement CLEA, réalisé en partenariat avec un de nos clients.

Enfin, l'éthique est aussi au cœur des activités du Groupe NICOLLIN. Le Groupe est convaincu qu'une gestion responsable des affaires, contribue à préserver sa réputation et participe à son développement. Un nouveau cycle de formation sur l'éthique des affaires a démarré en 2024, en commençant par certaines fonctions à risque (70 personnes formées en 2024), et va se poursuivre en 2025.



PILIER 4: SANTÉ ET SÉCURITÉ

La santé et la sécurité de nos collaborateurs sont des priorités absolues au sein du Groupe NICOLLIN. Il est donc essentiel, d'adopter une approche préventive pour éviter les maladies professionnelles et améliorer continuellement les conditions de travail de nos équipes terrains. Au-delà des obligations réglementaires, nous avons une responsabilité morale envers nos employés et nous cherchons constamment à améliorer leur bien-être au travail.

1. Développer le leadership & la culture sécurité de nos encadrants

La sécurité des collaborateurs constitue un engagement prioritaire et structurant pour le Groupe NICOLLIN, dans un contexte opérationnel caractérisé par des environnements de travail parfois exposés, une diversité de métiers, et une activité soutenue sur l'ensemble du territoire. Le développement d'une culture sécurité partagée à tous les niveaux de l'organisation est ainsi au cœur de la politique de prévention des risques professionnels du Groupe, dans une logique de responsabilité collective et d'amélioration continue. Le Groupe a ainsi mis en œuvre les actions suivantes:

- Des « quarts d'heure » sécurité organisés dans toutes les agences
- Des actions de prévention avec la présence du camion prévention sur nos sites
- Des rencontres avec l'ensemble du service QSE une à deux fois par an afin de partager les bonnes pratiques
- Des remontées de situations dangereuses par nos équipes permettant d'éviter l'accident de travail.

En complément, le Groupe a organisé pour la deuxième année consécutive un séminaire dédié aux managers de proximité du pôle Environnement, incluant des ateliers de formation aux outils QSE et aux fondamentaux de la prévention, renforçant ainsi leur rôle clé dans la transmission des bonnes pratiques. Ce dispositif vise à ancrer la sécurité dans les gestes métiers et dans le pilotage quotidien sur le terrain.

L'objectif, concernant le pôle Environnement, était de continuer à réduire notre taux de fréquence (TF) en 2024. L'objectif n'a pas été atteint. Concernant le pôle Services, l'objectif de réduire le TF de 10% par an sur la période n'a pas été atteint.

Pôle Environnement

	2022	2023	2024	Objectif 2024
Taux de fréquence des accidents du travail	55	44	48,5	<46
Taux de gravité des accidents du travail	3,5	3,5	4,25	Pas d'objectif fixé

Pôle Services

	2022	2023	2024	Objectif 2024
Taux de fréquence des accidents du travail	24,8	24,4	25	<20
Taux de gravité des accidents du travail	1,8	0,96	1,85	Pas d'objectif fixé

2. Investir dans la santé et la sécurité des collaborateurs

Dès le moment de l'intégration des nouveaux collaborateurs les équipes Qualité, Sécurité, et Environnement (QSE), qu'elles exercent au sein de la direction générale ou en tant que relais locaux, jouent un rôle primordial en dispensant des formations approfondies aux nouveaux entrants, les familiarisant ainsi avec les procédures de sécurité spécifiques et les risques inhérents à leurs activités respectives. Cette étape essentielle revêt une importance particulière dans l'assurance d'une intégration fluide des nouveaux membres de l'équipe, offrant une base solide pour le développement de pratiques exemplaires dès le commencement de leur prise de fonction au sein de l'entreprise. Cet investissement dans la formation initiale contribue non seulement à renforcer la sécurité au travail, mais également à promouvoir une culture d'excellence en matière de pratiques professionnelles.

3. Améliorer la communication en interne sur la santé et la sécurité

Afin de faciliter l'accès aux procédures inhérentes à chaque poste, le Groupe NICOLLIN utilise désormais une plateforme d'apprentissage numérique. Cela permet à chaque collaborateur de consulter, à tout moment, les informations spécifiques à son poste de travail, renforçant ainsi la disponibilité et l'accessibilité des connaissances. Cette plateforme a été créée en lien avec les référents QSE locaux, et en synthétisant l'ensemble des informations qui ont été collectés au sein du Groupe. Cette démarche a pour objectif de répondre au mieux aux besoins de tous les salariés en matière d'accueil au poste et de formation aux procédures du Groupe.



PILIER 5: PARTENAIRE DES TERRITOIRES

Pour le Groupe NICOLLIN, la confiance se gagne sur le terrain. Ainsi, notre engagement local et sociétal est structuré autour d'actions concrètes en faveur de l'emploi, de l'inclusion et de l'insertion sociale et professionnelle.

1. Accompagner le développement de l'emploi sur les territoires

Pour renforcer son engagement envers les territoires, le Groupe NICOLLIN a créé en 2017 l'association N INSERTION, une entité à but non lucratif dédiée à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des individus en difficulté, éloignés de l'emploi. Cette association met tout en œuvre pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté et vise à leur offrir un statut professionnel pérenne.

Sur chaque territoire, N INSERTION s'inclut dans le réseau de partenaires institutionnels, économiques et sociaux, participant activement aux politiques en faveur de l'emploi, dans le cadre notamment des politiques de la ville ou des différents plans locaux.



121 142

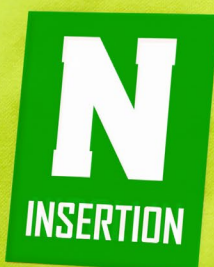
heures sous-traitées à N Insertion

2. Renforcer les partenariats avec les parties prenantes du territoire

Le Groupe NICOLLIN a renforcé son engagement en faveur du développement local en signant une convention de mécénat avec la Ville de Saint-Fons. Ce partenariat structurant vise à soutenir la requalification du stade Carnot, un projet emblématique à l'intersection du sport, de la transition écologique et de la revitalisation urbaine.

Ce mécénat revêt une portée symbolique particulière pour le Groupe, dont l'histoire a débuté à Saint-Fons. Il incarne la volonté de contribuer activement à la transformation du territoire qui a vu naître l'entreprise, en mettant en œuvre des actions à fort impact social et environnemental. Le projet vise à créer un espace sportif moderne et accessible, pensé comme un lieu de vie, de partage et de cohésion, intégrant des aménagements paysagers durables.

À travers cette initiative, le Groupe réaffirme son attachement aux valeurs du sport, à la solidarité locale et à la durabilité environnementale, en œuvrant aux côtés des collectivités pour bâtir des infrastructures qui bénéficient directement aux habitants.



MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU RAPPORT

Méthodologie de construction du rapport RSE volontaire

Le rapport RSE volontaire centralise l'information sociale et environnementale du Groupe NICOLLIN et présente la démarche de responsabilité sociétale de l'entreprise ainsi que la contribution du Groupe aux objectifs de développement durable. Il présente le modèle d'affaires ainsi que les conséquences sociales et environnementales de nos activités. Il décrit également les enjeux de durabilité matériels, les politiques appliquées pour répondre à ces enjeux, ainsi que les résultats obtenus, dans la lignée des Déclarations de Performance Extra-Financière précédentes. Le rapport RSE volontaire fait l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant accrédité jointe en annexe du rapport.

La mise en place d'un système de reporting extra-financier annuel au sein du Groupe NICOLLIN, réponds donc aux objectifs suivants :

- Piloter la performance sociale, environnementale et éthique du groupe ;
- Communiquer à l'ensemble des parties prenantes de manière transparente sur la stratégie RSE et les actions du groupe ;

A ce titre, le suivi des indicateurs est réalisé à travers des outils de collecte et des tableaux de bord intégrant les référentiels (définitions réglementaires, périmètre) pour chaque indicateur. Les indicateurs sont suivis de manière trimestrielle ou annuelle.

Par ailleurs, le Groupe se dotera en 2025 d'une solution de reporting ESG afin de fiabiliser les données quantitatives extra-financières, notamment sociales. A ce titre, les données des années précédentes (2023 et 2024) seront intégrées dans cette solution et pourront faire l'objet d'une correction dans les futurs rapports RSE.

Précisions méthodologiques sur l'analyse des enjeux de durabilité

En prévision de l'application de la Directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) en ce qui concerne le reporting ESG des entreprises, le Groupe NICOLLIN s'est efforcé de manière proactive à ce que son rapport RSE 2024 s'aligne progressivement sur les exigences réglementaires. Une première analyse de double matérialité a été réalisée et intégrée à ce rapport. La politique ESG du Groupe va donc évoluer progressivement 2025 pour mieux appréhender cette double matérialité. Dans tous les cas, la politique globale de gestion des enjeux de durabilité est révisée tant que de besoin, et au minimum une fois par an, pour prendre en compte les évolutions de la réglementation, les orientations stratégiques et les modifications du périmètre des activités. L'analyse de double matérialité sera donc revue en 2025.

Précisions méthodologiques sur le bilan GES

En accord avec la norme ISO 14064-1 et le guide méthodologique du Ministère de la Transition Ecologique et de l'ADEME, une approche « contrôle opérationnel » a été retenue, ce qui signifie que « 100% des équipements et installations sur lesquels elle exerce un contrôle opérationnel, c'est-à-dire qu'elle exploite, sont inclus dans le périmètre organisationnel ». Cela signifie que les émissions directes et indirectes relatives aux consommations d'énergie au niveau des bâtiments et par le parc de véhicules sont comptabilisées dans les Scopes 1 et 2. Les incertitudes sont considérées à la fois au niveau de la donnée d'activité mais également sur le facteur d'émission. Du fait de l'activité du Groupe NICOLLIN, la thématique "émissions de Gaz à Effet de Serre liées aux activités de transport amont et aval de l'activité" de l'article 138 de la loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021, n'a pas été jugée pertinente.

Référentiel de reporting

Le processus de reporting guide la démarche de reporting extra-financier dans une approche globale et intégrée. Les méthodologies de collecte des informations et de calcul des indicateurs consolidés sont précisées dans le « Référentiel et méthodologie appliqués à l'évaluation de la performance extra-financière », qui est un référentiel interne au Groupe. Pour l'année 2024, le reporting est réalisé sur 12 mois du 01/01/2024 au 31/12/2024, sauf exception.

Périmètre

Concernant les indicateurs extra-financier, le périmètre couvre seulement le Groupe Nicollin Environnement du Groupe consolidés par intégration globale (les joint-ventures majoritaires sont intégrées), soit 95% du chiffre d'affaires et 96% des effectifs. Sont exclues les sociétés mises en équivalence (les joint-ventures minoritaires sont exclues).

TABLEAU D'INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

Indicateurs	Unité	2022	2023	2024	Segmentation GRI4	Lien avec les ODD	Thèmes relatifs aux dispositions légales du Code du Com.	Objectif de Développement Durable (ODD)
Groupe Nicollin Environnement (Pôle Environnement et Pôle Services)								
Gouvernance								
Nombre de membres du Comité de direction	Nombre	18	18	18	G4 34	16	-	
Nombre de femmes au comité de direction	Nombre	4	4	4	G4 34	5 , 16	-	 
Nombre de réunions du comité de direction	Nombre	12	12	12	G4 34	16	-	
Information financière								
Chiffres d'affaires consolidé	k€	539910	607685	726476	G4 9	8	-	
Implantations								
Nicollin Environnement	Nombre	61	64	73	G4 6	11	-	
dont ICPE soumises à autorisation (en propriété)	Nombre	9	10	10	G4 6	11	-	
Nicollin Services	Nombre	34	59	72	G4 6	11	-	
Nicollin Eau	Nombre	3	4	9	G4 6	11	-	

TABLEAU D'INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

Indicateurs	Unité	2022	2023	2024	Segmentation GRI4	Lien avec les ODD	Thèmes relatifs aux dispositions légales du Code du Com.	Objectif de Développement Durable (ODD)
Groupe Nicollin Environnement (Pôle Environnement et Pôle Services)								
Emplois et effectifs								
Effectif total moyen annuel (ETP)	Nombre de salariés	6545	7018	8782	LA 1	8	Emploi	
Effectifs couverts par une Convention Collective Nationale (CCN)	%	100	100	100	LA 1	8	Emploi	
Répartition de l'effectif par zone géographique								
Hauts de France	Nombre de salariés	419	421	559	LA 1	8	Emploi	
Pays de la Loire	Nombre de salariés	99	123	164	LA 1	8	Emploi	
Île de France	Nombre de salariés	1726	1997	2405	LA 1	8	Emploi	
Grand Est	Nombre de salariés	135	162	363	LA 1	8	Emploi	
Bourgogne Franche Comté	Nombre de salariés	28	26	25	LA 1	8	Emploi	
Nouvelle Aquitaine	Nombre de salariés	224	254	363	LA 1	8	Emploi	
Occitanie	Nombre de salariés	2392	2491	2826	LA 1	8	Emploi	
Auvergne Rhône Alpes	Nombre de salariés	672	714	937	LA 1	8	Emploi	
Provence Alpes Côte d'Azur	Nombre de salariés	337	352	571	LA 1	8	Emploi	
Guadeloupe	Nombre de salariés	100	100	118	LA 1	8	Emploi	
La Réunion	Nombre de salariés	413	377	404	LA 1	8	Emploi	
Répartition de l'effectif par type de contrat								
CDI*	%	90%	89%	91%	G4 10	8	Emploi	
CDD*	%	10%	11%	9%	G4 10	8	Emploi	
*Les outils actuels ne permettent pas de consolider ces chiffres en moyenne annuelle de manière fiable car ils se basent uniquement sur le type de contrat au 1er janvier et ne tiennent pas compte des évolutions contractuelles survenues dans l'année 2024 ou de l'évolution du motif d'embauche. Une correction de ces chiffres sera effectuée dans le prochain rapport.								
Répartition de l'effectif par statut								
Cadres	%	2,5%	2,5%	2,5%	G4 10	8	Emploi	
Agent de maîtrise	%	7,5%	7,9%	8,1%	G4 10	8	Emploi	
Employés et ouvriers	%	90%	89,6%	89,4%	G4 10	8	Emploi	
Répartition de l'effectif par âge								
Moins de 26 ans	%	4,7%	5,2%	6,4%	LA 1	8	Emploi	
26 à 35 ans	%	16,5%	16%	15,6%	LA 1	8	Emploi	
36 à 45 ans	%	25,3%	25,6%	23,8%	LA 1	8	Emploi	
46 à 55 ans	%	31,2%	31%	30,6%	LA 1	8	Emploi	
56 ans et plus	%	22,3%	22,2%	23,6%	LA 1	8	Emploi	

TABLEAU D'INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

Indicateurs	Unité	2022	2023	2024	Segmentation GRI4	Lien avec les ODD	Thèmes relatifs aux dispositions légales du Code du Com.	Objectif de Développement Durable (ODD)
Groupe Nicollin Environnement (Pôle Environnement et Pôle Services)								
Mouvements dans l'effectif - Nombre d'embauches								
Nombre d'embauches	Nb	12832	14840	16984	LA 1	8	Emploi	
Mouvements dans l'effectif - Nombre de départs et répartition par motif de départ								
Transferts conventionnels	Nb	216	196	388	LA 1	8	Emploi	
Rupture période d'essai	Nb	109	82	134	LA 1	8	Emploi	
Départ en retraite	Nb	142	113	142	LA 1	8	Emploi	
Démissions	Nb	339	392	577	LA 1	8	Emploi	
Licenciements	Nb	266	146	98	LA 1	8	Emploi	
Fin de CDD	Nb	10478	12379	13953	LA 1	8	Emploi	
Mutation	Nb	2	18	53	LA 1	8	Emploi	
Autres	Nb	392	406	403	LA 1	8	Emploi	
Santé et sécurité au travail								
Nombre d'agences certifiées ISO 45001	Nb	53	50	54	LA 6 & 7	3, 8	Santé et sécurité	 
Taux de fréquence Nicollin Environnement	Taux	55	44	48,5	LA 6 & 7	3, 8	Santé et sécurité	
Taux de fréquence Nicollin Services	Taux	24,8	24,4	25	LA 6 & 7	3, 8	Santé et sécurité	
Taux de gravité Nicollin Environnement	Taux	3,5	3,5	4,25	LA 6 & 7	3, 8	Santé et sécurité	
Taux de gravité Nicollin Services	Taux	1,8	0,96	1,85	LA 6 & 7	3, 8	Santé et sécurité	
Nombre d'AT avec arrêt survenus	Nb	474	454	576	LA 6 & 7	3, 8	Santé et sécurité	
Relations avec les salariés								
Nombre de procédures d'information et de consultation	Nb	274	81	143	LA 4	8	Relations sociales	
Nombre d'accords conclus	Nb	42	51	44	LA 4	8	Relations sociales	
Formation et développement des compétences								
Nombre d'heures total de formation	Nb	39509	46566	50722	LA 9	4	Formation	
Nombre total de personnes formées	Nb	2232	3588	4509	LA 9	4	Formation	

TABLEAU D'INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

Indicateurs	Unité	2022	2023	2024	Segmentation GRI4	Lien avec les ODD	Thèmes relatifs aux dispositions légales du Code du Com.	Objectif de Développement Durable (ODD)
Groupe Nicollin Environnement (Pôle Environnement et Pôle Services)								
Diversité et égalité des chances (Répartition des salariés par genre en ETP)								
Femmes	%	22,4%	24,2%	25,1%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Hommes	%	77,6%	75,8%	74,9%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Répartition des femmes par statut								
Cadres	%	2,2%	2%	1,7%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Agent de maîtrise	%	9,6%	8,7%	9,2%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Employés et ouvriers	%	88,2%	89,3%	89,1%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Répartition des hommes par statut								
Cadres	%	2,6%	2,7%	2,8%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Agent de maîtrise	%	6,9%	7,7%	7,7%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Employés et ouvriers	%	90,5%	89,6%	89,5%	CLT 1	5	Egalité de traitement	

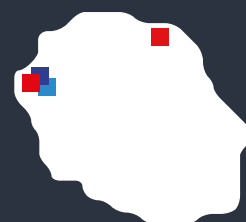
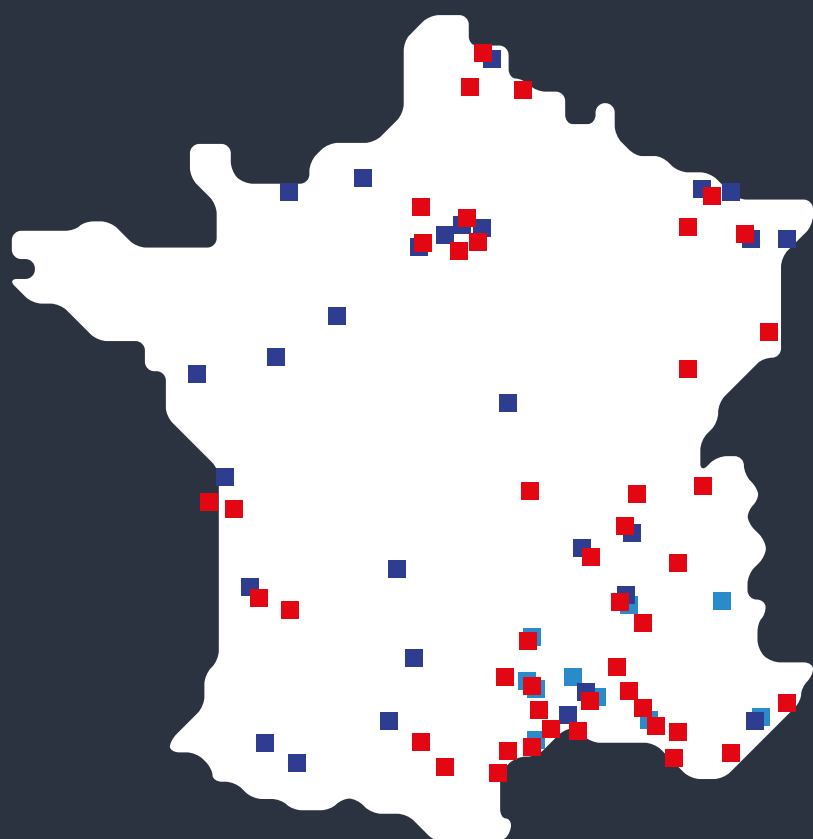
TABLEAU D'INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

Performance Environnementale*								
Indicateurs	Unité	2022	2023	2024	Segmentation GRI4	Lien avec les ODD	Thèmes relatifs aux dispositions légales du Code du Commerce	Objectif de Développement Durable (ODD)
Energie								
Electricité	MWh	7118	7338	8910	EN 3	13	Changement climatique et utilisation durable de ressources	
Carburants (gasoil et essence)	kLitres	15377	16086	15555	EN 3 & 4	13	Changement climatique et utilisation durable de ressources	
Gaz (dont GNV)	tonnes	792	1699	1390	EN 3 & 4	13	Changement climatique et utilisation durable de ressources	
Emissions de GES (scope 1 et 2 d'après le GHG Protocol)	tCO2eq	46659	50942	46024	EN 15 & 16	13	Changement climatique	
Management et certifications environnementales								
Nombre d'agence certifiées ISO 9001	Nb	53	50	54	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	 
Nombre de contrôles qualité effectués	Nb	22809	30195	39142	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	
Nombre de sites certifiés ISO 14001	Nb	10	8	7	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	
Nombre de sites ICPE (hors déchèteries)	Nb	13	14	14	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	
Pourcentage de nos ICPE en activité certifiées ISO 14001*	%	100	88	88	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	
*en propriété								
Nombre d'actions de formation aux tests de situations d'urgence (thème environnement/ prévention pollution)	Nb	924	1547	1232	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	 
Nombre de courrier échangés avec l'administration (envoyés et reçus)	Nb	0	0	0	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	
Nombre d'actions de sensibilisation réalisées avec le camion prévention	Nb	28	26	18	GA 15	3, 8	Santé et sécurité	
Engagements sociétaux								
Nombre d'élèves en formation au CFA	Nb	5	6	0	GA 10	10, 11	Engagements sociétaux	 
Nombre de contrats d'apprentissage	Nb	49	35	36	GA 10	10, 11	Engagements sociétaux	
Nombre d'heures sous-traitées (insertion)	Nb	106 000	99 882	121 142	SO 1	10, 11	Engagements sociétaux	

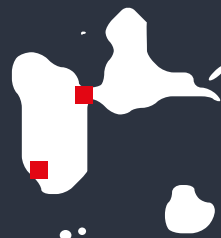
*Les données 2021 et 2022 ont été retraitées pour prendre en compte des corrections



LA CONFIANCE SE GAGNE SUR LE TERRAIN



Réunion



Guadeloupe

- Implantations
■ NICOLLIN Environnement
- Implantations
■ NICOLLIN Services
- Implantations
■ NICOLLIN Eau

www.groupenicollin.com



Votre contact



Caroline CATALAN

Directrice RSE

c.catalan@groupenicollin.com



109, rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06

NICOLLIN HOLDING

Rapport d'assurance modérée portant sur une sélection d'informations sociales et environnementales présentées dans le rapport RSE

Exercice clos le 31 décembre 2024

NICOLLIN HOLDING
Société par actions simplifiée
RCS Lyon 382 424 158

Rapport d'assurance modérée portant sur une sélection d'informations sociales et environnementales présentées dans le rapport RSE

Exercice clos le 31 décembre 2024

Au représentation légal de la société Nicollin Holding,

En notre qualité de vérificateur indépendant de votre société Nicollin Holding SAS (ci-après la « Société » ou l'« Entité ») et en réponse à votre demande, nous avons réalisé une mission visant à formuler une assurance modérée sur une sélection d'informations sociales et environnementales du groupe relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2024 figurant dans le rapport RSE établi volontairement par votre Société et présentées en Annexe 1 du présent rapport (ci-après les « **Informations RSE** ») et établies selon les procédures définies par votre Société dont un résumé figure dans la partie « Note méthodologique » (ci-après le « **Référentiel** ») du rapport RSE ci-joint .

Notre mission d'assurance ne s'étend pas aux informations relatives aux périodes antérieures, postérieures, ni à toute autre information incluse dans le Rapport RSE, notamment, les informations qualitatives publiées au sein de ce rapport ou aux autres informations en lien avec les données extra-financières et, par conséquent, nous n'exprimons pas de conclusion sur celles-ci.

Conclusion d'assurance modérée avec réserve

Au cours de nos travaux, nous avons constaté des lacunes significatives dans la fiabilité des procédures d'établissement des indicateurs relatifs au (i) nombre d'embauches, (ii) au nombre de départs et (iii) à la répartition par motif qui ne nous ont pas permis d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés sur lesdits indicateurs au 31 décembre 2024. Cela entraîne également des incidences sur la vérification des indicateurs Effectif total moyen annuel (ETP) et Nombre d'heures de formation par ETP qui sont calculés à partir des indicateurs précités. Par conséquent nous ne sommes pas en mesure d'apprécier les indicateurs ainsi visés et présentés dans le rapport RSE.

Sur la base des travaux que nous avons mis en œuvre, tels que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments probants que nous avons collectés, et sous la réserve décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Observation

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant mentionné dans la note méthodologique du rapport RSE, le périmètre de reporting couvre la société Groupe Nicollin Environnement SAS, représentant 95 % du chiffre d'affaires et 96 % des effectifs moyens de la Société au 31

Environnement
Rapport d'assurance modérée
portant sur une sélection
d'informations sociales et
environnementales présentées
dans le Rapport RSE - Exercice
clos le 31 décembre 2024

Préparation des Informations

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans le Rapport RSE ou disponibles sur demande au siège de l'entité.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans le Rapport RSE.

Responsabilité de la société

Il appartient à la Direction de la Société :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations (i.e. le Référentiel) ;
- de préparer les Informations figurant dans le Rapport RSE, conformément au Référentiel décrivant les méthodes, les modalités, les principales hypothèses et les interprétations retenues ;
- ainsi que de concevoir, mettre en place et maintenir le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur indépendant

Il nous appartient :

- de planifier et de réaliser la mission de façon à obtenir une assurance modérée que les Informations ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs ;
- d'exprimer une conclusion indépendante, sur la base des éléments probants que nous avons collectés ;
- de communiquer notre conclusion d'assurance modérée à la Direction de l'entité.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Norme professionnelle applicable

NICOLLIN HOLDING

Notre travail de contrôle-ci-après ont été effectués conformément à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information publiée par l'IAASB (International Auditing and Assurance Standards Board).
environnementales présentées dans le Rapport RSE - Exercice clos le 31 décembre 2024

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 821-28 du code de commerce, le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes et le Code d'éthique de l'IESBA (International Code of Ethics for Professional Accountants (including Independence Standards)).

Par ailleurs, nous appliquons la norme International Standard on Quality Management 1 (ISQM1) et en conséquence nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Nos travaux ont été effectués par une équipe indépendante et pluridisciplinaire disposant d'expérience dans le domaine de l'assurance d'informations extra-financières.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux, décrits ci-après, en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations. Dans le cadre de notre mission d'assurance modérée sur les Informations et sur la base de notre jugement professionnel, nous avons :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et vérifié la cohérence de ce périmètre opérationnel avec le périmètre indiqué dans le Référentiel ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons apprécié si les méthodes utilisées par l'Entité pour élaborer des estimations sont appropriées et ont été appliquées de manière cohérente, mais nos procédures n'ont pas consisté à tester les données sur lesquelles les estimations sont fondées ou à élaborer séparément nos propres estimations afin d'évaluer celles de l'entité ;
- par le biais d'entretiens, nous avons obtenu une compréhension de l'environnement de contrôle et de gestion des risques de l'entité, des processus et des systèmes d'information pertinents pour la préparation des Informations, et apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ainsi que la cohérence de leurs évolutions, mais nous n'avons pas évalué la conception des activités de contrôle, ni obtenu des éléments probants de leur mise en œuvre ou testé leur efficacité opérationnelle ;
- nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices¹ et couvrent entre 29 % et 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons examiné par rapport à notre connaissance de l'entité, la présentation d'ensemble et les notes

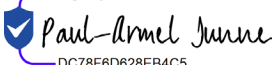
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour formuler notre conclusion.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la norme internationale ISAE 3000 (révisée) ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Restriction sur l'utilisation et la distribution de notre rapport

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Forvis Mazars SAS (Lyon)
Lyon, le 29 janvier 2026

Signé par :

DC78F6D628EB4C5...
Paul-Armel Junne
Associé

Annexe 1 : Informations RSE

- Effectif total moyen annuel (ETP)
- Taux de Fréquence des accidents du travail
- Taux de Gravité des accidents du travail
- Nombre d'embauches
- Nombre de départs et répartition par motif
- Nombre d'heures total de formation / ETP
- Nombre de personnes formés sur l'éthique des affaires
- Consommations de Gaz
- Consommation d'électricité
- Consommation de carburants
- Emissions de GES (Scopes 1 & 2)
- Pourcentage des sites ICPE en propriété et en activité certifiés ISO14001